

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil des ministres



Le lundi 26 juin 2023, sous la Très Haute Présidence de Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni dès 10h00 au Palais de la Présidence de la République.

A l'ouverture des travaux, le Conseil des Ministres s'est réjoui de la participation active, du Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, les 22 et 23 juin 2023 à Paris, aux côtés d'une cinquantaine de ses Pairs, au Sommet sur le nouveau Pacte Financier Mondial, à l'initiative du Président de la République Française, Monsieur Emmanuel MACRON.

Au cours de cette session, le Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA a appelé une fois de plus à la concrétisation des efforts financiers pour sauver la planète des conséquences liées aux changements climatiques.

En marge de cette rencontre au Sommet, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA s'est entretenu en tête à tête avec son homologue

français, Monsieur Emmanuel MACRON avec lequel il partage la même ambition pour la planète, à savoir que les pays à l'instar du Gabon qui contribuent à la lutte contre les changements climatiques soient nécessairement accompagnés financièrement.

Au cours de cet entretien, les deux Chefs d'Etat ont passé en revue les questions de coopération bilatérale et les grands sujets de l'heure.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a reçu en audience l'Envoyé Spécial de son homologue de Corée Yoon Suk Yeol. L'Émissaire de Corée qui était porteur d'un message écrit au Chef de l'Etat gabonais a examiné avec Monsieur le Président de la République les voies et moyens pour raffermir et consolider la coopération entre leurs deux pays.

Poursuivant les travaux, le Conseil des Ministres a vivement félicité le Chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA pour son dynamisme dans la poursuite de la Tournée Républicaine qui l'a conduit dans les provinces de la Ngounié, la Nyanga avant l'étape de l'Estuaire, constituée des villes de Kango et de Ntoum ainsi que des Communes d'Akanda et d'Owendo.

Au cours de ses différents déplacements, le Président de la République, s'est rendu les 9 et 10 juin 2023, dans la province de la Ngounié, où il a échangé avec toutes les couches sociales de la province en décidant d'un plan d'action provincial qui se définit ainsi qu'il suit :

- la mise à disposition d'une enveloppe de deux (2) milliards de francs CFA, pour le financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR) ;
- la mise à disposition d'une enveloppe de sept (7) milliards de francs CFA, pour l'accompagnement des

PME, PMI à créer, en création ou déjà en activité ;

- la mise à disposition d'une enveloppe de deux (2) milliards de francs CFA par province et de quatre (4) milliards pour la province de l'Estuaire, destinée aux Conseils provinciaux, en vue d'amorcer la responsabilisation desdits Conseils dans l'élaboration des projets et leur mise en oeuvre.

Par la suite, le Chef de l'Etat, s'est exprimé devant les populations des villes de Fougamou, Mbigou, Mimongo, Mandji, Malinga et Lebamba.

Dans la province de la Nyanga, le 11 juin 2023, le Chef de l'Etat a évoqué, entre autres, les questions relatives à l'achèvement des chantiers routiers, la construction du Port en eau profonde de Mayumba, l'affectation de médecins au Centre Hospitalier Régional, l'adduction en eau potable et la fourniture en électricité. La visite du Chef de l'Etat s'est achevée par l'inauguration du Centre de Pêche de Mayumba.

Dans la province de l'Estuaire à Cocobeach, le Président de la République, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA a été au contact de l'ensemble des composantes de la population de cette localité. Les échanges ont porté sur les axes de développement de ladite ville.

Aussi, a-t-il eu l'occasion de réitérer son engagement à trouver des solutions pérennes aux préoccupations soulevées par les jeunes, les femmes et les notables.



Photo: DR

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les Affaires suivantes :

MINISTERE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET LES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES

- le projet de décret portant réorganisation de l'Observatoire National des Droits de la Femme.

Le présent projet de texte porte réorganisation de l'Observatoire National des Droits de la Femme en abrégé ONDF.

Cette réforme vise la continuité des actions admises dans le cadre de la Feuille du programme Gabon-Egalité qui lui confère des missions plus importantes nécessitant une révision d'ordre fonctionnel et structurel de cet organe.

Ainsi, au terme des dispositions dudit texte l'Observatoire National des Droits de la Femme est désormais

rattaché à la Présidence de la République et s'organise autour de deux organes que sont :

- Le Conseil de l'Observatoire ;
- La Direction.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Projet de loi portant modification de certaines dispositions de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation.

Le présent projet de loi pris en application des dis-